

Gosier, le 20 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis le 13 décembre 2021 le président de la CARL n'a cru devoir convoquer aucune réunion du CC. Le 17 février il s'est placé hors la loi une nouvelle fois, en refusant de réunir en séance extraordinaire le Conseil communautaire comme le demandaient les 22 élus-es de l'UME-CARL à travers un courrier daté du 14 janvier 2022.

Toutes les autorités chargées de faire respecter le Code Général des Collectivités Territoriales au sein des établissements publics ont été saisies. Il y a urgence qu'elles interviennent sans délai afin que le fonctionnement légal et démocratique des institutions soit rétabli au sein de la CARL.

En refusant cette convocation, le Président est le seul responsable de la paralysie de l'établissement, du retard pris dans les services réels à rendre à la population et à la mise en œuvre des projets nécessaires au développement de notre territoire.

Quoi qu'il en soit les élu-es de l'UME-CARL mettront tout en œuvre afin que nos concitoyens ne soient pas lésés et que l'argent public soit utilisé à bon escient.

Les Elus-es de l'UME-CARL

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
BAPTISTE	Christian	Conseiller communautaire	
BAPTISTE	Franck	Conseiller communautaire	
CHATEAUBON	Hugues	Conseiller communautaire	
CHRISTOPHE	Jean-Claude	Conseiller communautaire	
COURICL	Lydia	Conseillère communautaire	
FRAIR	Jules	Conseiller communautaire	
GALVANI	Lucien	Conseiller communautaire	
GRANDISSON	Mariane	Conseillère communautaire	
HUGUES	Valérie	Conseillère communautaire	
KANCEL	Jacques	Conseiller communautaire	
KANCEL-MURAT	Marguerite	Conseillère communautaire	
LAPTÈS	Sylvia	Conseillère communautaire	
LATOUMANIN	Éric	Conseiller communautaire	
MANDRET-PASSAVE	Maniette	Conseillère communautaire	
MARY	Teddy	Conseiller communautaire	
MOLIA	Wenrle	Vice présidente	
PÉROUMAL-SYLVANISE	Sophie	Conseillère communautaire	
PIERRE-JUSTIN	Patrice	Conseiller communautaire	
QUIQUEREZ	Yves	Conseiller communautaire	
RAMOUTAR	Olivia	Conseillère communautaire	
SOLVET	Patrick	Conseiller communautaire	
VIROLAN	Jocelyne	Conseillère communautaire	

EME CARL

UNE MAJORITÉ D'ÉLUÉS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT